



SEANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2026

A 10 HEURES

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la Mairie de Beaulieu sur mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le VINGT ET UN MARS DEUX MILLE VINGT SIX à DIX HEURES, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

- 1) Conseil municipal élu le 15 mars 2026 : Installation et Election du Maire,*
- 2) Conseil municipal élu le 15 mars 2026 : Détermination du nombre d'adjoints à élire,*
- 3) Conseil municipal élu le 15 mars 2026 : Election des adjoints,*
- 4) Installation du conseil municipal élu le 15 mars 2026 : lecture de la Charte de l'élu local.*

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 17 mars 2026

*Le Maire,
Roger ROUX*

